



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/41/186
S/17895

5 mars 1986

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante et unième session

Points 39 et 137 de la liste préliminaire*

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET

DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON

VOISINAGE ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE

Quarante et unième année

Lettre datée du 5 mars 1986, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent par intérim du Viet Nam
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam, publiée à Hanoi le 1er mars 1986.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 39 et 137 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent par intérim,

(Signé) BUI XUAN NHAT

* A/41/50.

ANNEXE

Déclaration publiée le 1er mars 1986 par le porte-parole
du Ministère des affaires étrangères du Viet Nam

Le 27 février 1986, la Thaïlande a publié, au nom du Président du Comité permanent de l'ANASE, une déclaration demandant que le Viet Nam réponde à la déclaration faite le 8 février 1986 par le prétendu "gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique", dans laquelle celui-ci proposait l'ouverture de négociations avec le Viet Nam sur le problème du Kampuchea.

En réalité, cette proposition est identique à celle qui avait été faite par la Thaïlande, le 3 juillet 1985, et que les pays d'Indochine avaient rejetée, parce qu'elle déformait la situation au Kampuchea et soutenait obstinément la clique génocide de Pol Pot et ses alliés, afin de les ramener au pouvoir au Kampuchea. Le fait que la Thaïlande avance à nouveau cette proposition au nom des pays membres de l'ANASE montre qu'elle s'obstine dans sa position erronée et tente par tous les moyens d'éluder les propositions raisonnables et sensées des pays d'Indochine.

La République socialiste du Viet Nam reconnaît la République populaire du Kampuchea comme le seul représentant authentique et légitime du peuple kampuchéen et elle appuie pleinement sa position en ce qui concerne la réalisation de la réconciliation nationale sur la base de l'élimination de la clique génocide de Pol Pot.

La République socialiste du Viet Nam réaffirme la position des trois pays d'Indochine, mentionnée dans les communiqués des dixième, onzième et douzième conférences des ministres des affaires étrangères des pays d'Indochine, estimant qu'elle constitue une base appropriée pour résoudre la question de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est et celle du Kampuchea. Elle se félicite en même temps des efforts faits par d'autres pays pour promouvoir le dialogue en vue d'apporter une solution à ces questions.

